MAISON PAINCHAUD

2016
2017

RAPPORT ANNUEL

MAISON PAINCHAUD

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

MOT DU PRÉSIDENT

RACONTER L'HISTOIRE

En 2017, La Maison Painchaud fête ses 50 ans. Pour souligner l'événement, un hommage sera rendu, le 17 mai, aux personnes qui ont contribué à la naissance d'une organisation au service de femmes et d'hommes marginalisés qui doivent répondre de leurs fautes devant la justice.

Placée à ses débuts sous la tutelle du ministère de la Famille et du Bien-être, La Maison Painchaud a rapidement choisi de s'associer à des partenaires possédant les mêmes préoccupations qu'elle, car cela est apparu comme la meilleure option pour un service d'aide à la réintégration.

L'organisation, au cours des années suivantes, s'est dotée d'un plan pour fournir des services à des résidents sélectionnés en fonction de leurs besoins. D'ailleurs, le présent rapport annuel montre que ce plan guide toujours l'organisation, et vous donnera l'occasion de lire les détails stratégiques de l'intervention.

Avec le temps, La Maison Painchaud a toujours veillé à optimiser ses pratiques. Par exemple, nous savons maintenant que, pour aider ces personnes en quête de solutions, il est important de les valoriser. Par ce moyen, nous obtenons une réaction positive, et ainsi, les résidents tirent profit de leur séjour. De plus, La Maison Painchaud maintient un lien avec d'autres ressources, qui fournissent une orientation au développement des personnes.

Nous constatons que la programmation s'est développée au rythme d'audacieux objectifs, qui se sont réalisés. Même si les installations actuelles sont déjà exploitées au maximum, le CA et la direction générale accomplissent des prouesses qui favorisent un développement continuel de l'établissement. Malgré ses limites, nous apprécions notre emplacement, car il favorise un accès aux services publics. Nous pouvons prétendre que nous offrons un excellent rapport qualité-prix et que La Maison Painchaud a fière allure après un demi-siècle d'existence.

L'ENGAGEMENT DE TOUS POUR UNE CAUSE IMPORTANTE

Cela étant dit, si nous voulons maintenir un développement soutenu, nous aurons certainement besoin de l'aide de la population et des gouvernements lors de nos campagnes de dons. Nous comptons donc sur l'appui d'hommes et de femmes qui ont à cœur la mission que nous accomplissons auprès de Québécois en difficulté.

Nous espérons ainsi que le 17 mai, l'allure festive que prendra notre rassemblement pourra sensibiliser des personnes et les amener à rejoindre les rangs de nos bénévoles. Nicole Charest écrivait ceci, dans Petites douceurs pour le cœur : « Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure; dans un monde où l'argent impose sa culture; dans un monde où parfois l'indifférence isole; il existe encore des personnes qui s'impliquent, ce sont les bénévoles. Ces gens qui, par souci du sort de leurs concitoyens en difficulté, prennent de leur temps pour tendre une main. Ces êtres sont généreux et ils sont parmi nous. Ils ne demandent rien; pourtant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix. »

En terminant, je remercie sincèrement tout le personnel, l'équipe de gestion et enfin mes collègues du CA, qui sont un exemple de ces bénévoles dont Nicole Charest fait l'éloge. Je rends hommage à l'engagement de toutes ces personnes impliquées au quotidien dans notre mission.

Merci!

Marc Tremblay, *Président*

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CINQUANTE ANS DE RÉINSERTION SOCIALE

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de La Maison Painchaud pour l'année s'étant terminée le 31 mars 2017. Notre organisation, qui célèbre cette année son 50e anniversaire, vit une étape importante de son histoire. Peu d'organismes à but non lucratif ont la chance d'exercer leurs activités et d'espérer avoir une influence bénéfique à travers leur mission si longtemps! Cela nous convainc encore davantage de l'importance que revêt la réhabilitation des personnes judiciarisées par leur réintégration progressive dans la société. Voilà une solution de loin préférable à l'incarcération prolongée jusqu'au jour inévitable de la remise en liberté et de l'atterrissage soudain d'un individu sur le trottoir avec son baluchon!

Plusieurs personnes s'interrogent sur notre mission, nos activités et les résultats que nous obtenons avec une clientèle qui ne laisse personne indifférent. Pour le lecteur néophyte, il importe de préciser que la réinsertion sociale fait partie du processus qui suit la sentence. Elle ne survient pas une fois la peine terminée. En effet, une personne incarcérée peut bénéficier d'une remise en liberté sous conditions plutôt que de purger entièrement sa peine à l'intérieur des murs. Bien évidemment, la personne doit en faire la demande, et elle doit représenter un niveau de risque assumable pour la société. La Maison Painchaud évalue toutes les demandes de remise en liberté, qu'elles soient faites en personne ou sur dossier. Si nous croyons que nous pouvons soutenir la personne dans son cheminement et qu'elle a la motivation de se réinsérer, nous nous montrons disposés à l'accueillir pour un séjour transitoire. Dans la majeure partie des cas, les commissaires de la Commission québécoise des libérations conditionnelles ou de la Commission des libérations conditionnelles du Canada doivent également être favorables à la remise en liberté. Vous vous demandez peut-être si ça fonctionne, la réinsertion sociale? La réponse est oui. En effet, au Québec, 70 % des résidents complètent leur séjour transitoire, 88 % complètent les programmes thérapeutiques auxquels ils participent et plus de 98 % des résidents en maison de transition ne récidivent pas (selon les chiffres de 2009 à 2014).

Revenons à nos résultats pour 2016-2017 : en ce qui a trait à nos taux d'occupation, nous sommes victimes de notre succès! Tant pour l'hébergement fédéral et provincial que pour le suivi en milieu ouvert, nous dépassons les cibles fixées par nos partenaires. Il va sans dire qu'au fil du temps, La Maison Painchaud a établi sa crédibilité, et ce, en raison de sa gestion efficace du risque, de son professionnalisme, de son expertise et, bien entendu, de son intérêt profond pour la clientèle judiciarisée. Notre personnel, diplômé en criminologie, en psychologie, en psychoéducation, en intervention en délinquance ou en éducation spécialisée, est passionné par l'intervention et croit profondément au pouvoir des individus d'évoluer et en leur capacité de réintégrer la société.

En cette fin d'année 2016-2017, c'est une autre page du grand livre de La Maison Painchaud qui se tourne. Une année qui confirme notre engagement à protéger la société en réhabilitant des personnes judiciarisées qui ont choisi de s'investir dans un séjour en maison de transition. À titre de directrice générale, je ne peux qu'être extrêmement fière de contribuer à l'essor de notre organisation, avec l'ensemble des employés, stagiaires, membres du conseil d'administration et partenaires.

À tous, je présente mes sincères remerciements!

Christine Lamarche, *Directrice générale, CRHA*

ORIGINE, MISSION ET OBJECTIFS DE LA MAISON PAINCHAUD

NOTRE ORIGINE

La Maison Painchaud a vu le jour le 8 décembre 1967 grâce à l'apport de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le nom Painchaud est celui du fondateur de cette société à Québec.

NOTRE MISSION

La mission de la Maison Painchaud est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants adultes tout en assurant la protection de la société.

NOS OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

- L'excellence des services rendus à la clientèle
- La satisfaction de nos partenaires
- Le maintien et la promotion de l'image de l'organisme
- L'engagement des membres du personnel

Le personnel assure un service professionnel, et ce, tout au long du suivi de la clientèle en réinsertion sociale. De plus, l'organisme vise constamment à travailler de concert avec les différentes ressources susceptibles de contribuer à l'atteinte de sa mission de réinsertion sociale.

La Maison Painchaud se fait un point d'honneur de satisfaire aux exigences de ses bailleurs de fonds, soit le ministère de la Sécurité publique du Québec et le Service correctionnel du Canada, et d'assurer son double mandat de surveillance et de relation d'aide à l'égard de sa clientèle.

IDENTITÉ VISUELLE

MAISON PAINCHAUD

LA SYMBOLIQUE DE NOTRE LOGO

- L'humain, qui est au cœur de nos préoccupations et de nos interventions.
- Le symbole de l'infini, qui signifie l'espoir.
- Le cœur, puisqu'il faut être animé d'une passion pour la réinsertion sociale quand on veut travailler auprès d'une clientèle qui est souvent l'objet de préjugés.
- Le M et le P de « Maison Painchaud », qui sont subtilement intégrés au logo.
- L'armure (les mécanismes de défense) que notre clientèle porte quand elle arrive, et que nous tentons d'assouplir par nos interventions.

PORTRAIT DE L'ANNÉE 2016-2017

La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les services correctionnels du Québec et du Canada, et ce, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, par la Commission québécoise des libérations conditionnelles et par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Au cours de l'année 2016-2017, l'entente conclue avec le Service correctionnel du Canada est demeurée stable, soit à 17 places. Néanmoins, notre taux d'occupation s'est avéré élevé toute l'année, et plus spécialement d'août 2016 à mars 2017, puisque nous avons hébergé de 21 à 25 résidents fédéraux.

En ce qui concerne l'hébergement provincial, notre taux d'occupation est demeuré élevé toute l'année. D'ailleurs, notre contrat sera revu à la hausse dès le 1er avril 2017. Quant au suivi en milieu ouvert, après l'annonce de la fermeture du centre résidentiel communautaire (CRC) Expansion-Femmes, nous avons assuré la surveillance de 32 contrevenantes, ce qui a porté notre contrat à 265 clients.

La Maison Painchaud demeure un CRC d'envergure, avec des contrats totalisant 30 places et une capacité d'accueil de plus de 40 résidents. Il est le seul CRC à accueillir la clientèle fédérale et provinciale masculine dans la région de Québec.

La Maison Painchaud est également l'une des pionnières en matière de réinsertion sociale au Québec, puisqu'elle a vu le jour en 1967, il y a maintenant 50 ans. Nul doute qu'à travers ces années, nous avons développé une solide expertise et une belle crédibilité dans notre champ de compétence.

À L'HÉBERGEMENT

TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2016-2017

En 2016-2017, le taux d'occupation a été de 121,36 % au fédéral et de 120,52 % au provincial. Le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de 120,94 %, ce qui représente une hausse notable comparativement à l'année 2015-2016, où on avait connu une moyenne de 102,35 %.

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET MOYENNE GLOBALE

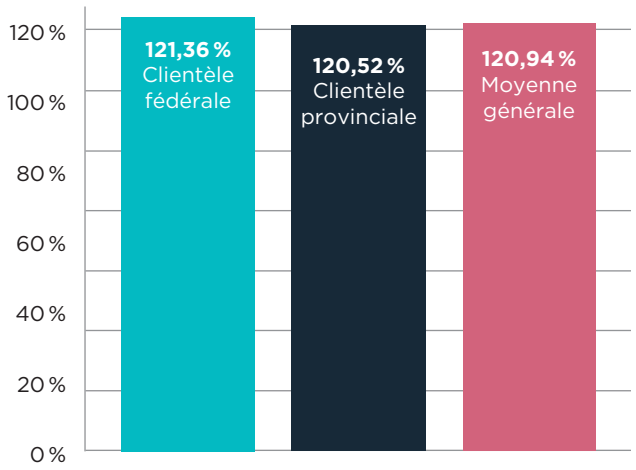

COMPARAISON DES TAUX D'OCCUPATION DE 2016-2017 ET DE 2015-2016

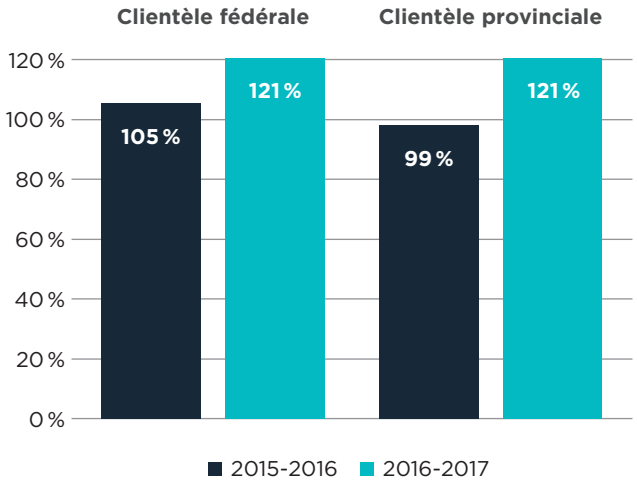

Moyenne d'âge des résidents 2016-2017

- Contrevenants fédéraux **51 ans**
- Contrevenants provinciaux **37 ans**
- Moyenne d'âge générale **44 ans**

Moyenne d'âge des résidents 2015-2016

- Contrevenants fédéraux **42 ans**
- Contrevenants provinciaux **40 ans**
- Moyenne d'âge générale **41,5 ans**

En comparant les données des deux dernières années, on observe une hausse de la moyenne d'âge de la clientèle, et ce, particulièrement pour la clientèle fédérale. Ces données convergent avec celles du Service correctionnel du Canada, qui indiquent que la population carcérale est vieillissante.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC 2015-2016

Sauf en mai 2016, le taux d'occupation de la clientèle fédérale a dépassé le 100 % toute l'année, ce qui démontre hors de tout doute que l'augmentation du nombre de places prévues au contrat est pertinente, voire nécessaire, pour favoriser la réinsertion sociale d'un maximum de contrevenants fédéraux. Au cours des mois de janvier à mars 2017, le taux d'occupation a connu des sommets jamais vus auparavant, s'élevant au-delà des 140 %. En raison de cette augmentation considérable, les chambres de La Maison Painchaud ont dû être réaménagées de façon à pouvoir accommoder les clients supplémentaires dirigés vers notre ressource. À compter du 1er avril 2017, notre contrat fédéral passera d'ailleurs de 17 à 25 places, soit une hausse de 32 %.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC 2015-2016

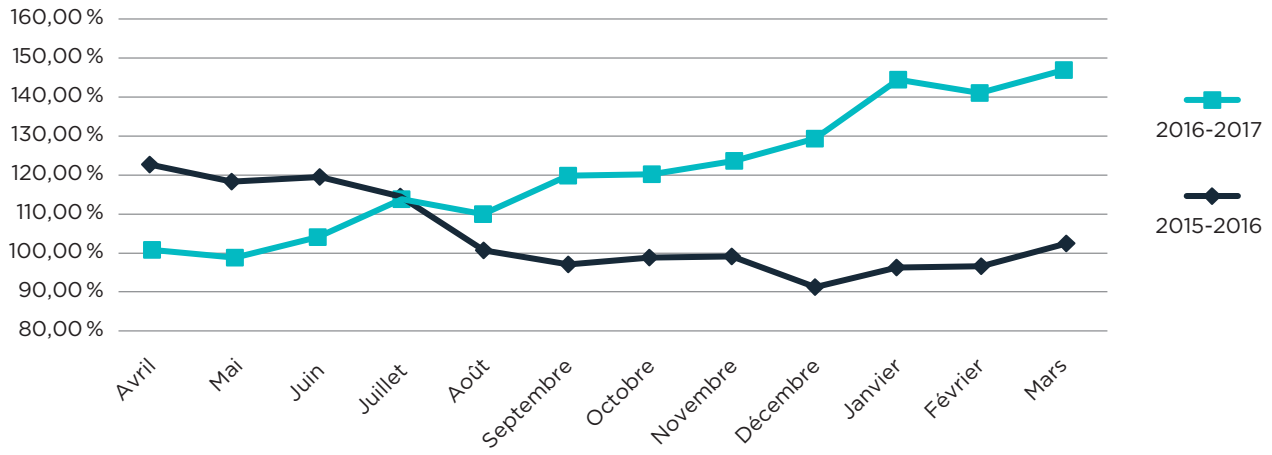

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE EN 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC 2015-2016

Comme le montre le graphique suivant, nous avons connu un taux d'occupation moyen de 20 % supérieur à nos contrats. Mis à part en mars 2017, mois au cours duquel nous avons connu un taux de 92,12 %, nos taux mensuels ont oscillé entre 108,71 % et 131,28 %. La situation est attribuable, entre autres, au fait que La Maison Painchaud est spécialisée dans l'encadrement de la clientèle délinquante sexuelle. Le fort achalandage est également tributaire du développement de nouveaux programmes visant à répondre aux besoins particuliers de la clientèle judiciarisée. D'ailleurs, à compter du 1er avril 2017, notre contrat provincial a été revu à la hausse, ce qui n'avait pas été le cas depuis fort longtemps. À partir de cette date, notre entente contractuelle prévoira 14,5 résidents provinciaux.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC 2015-2016

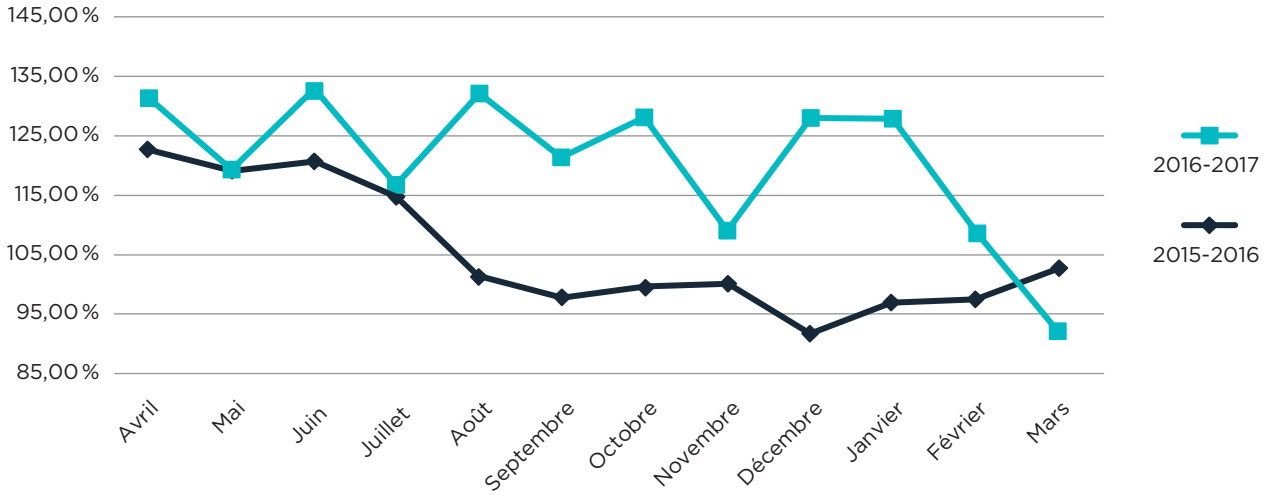

Comme par le passé, tous les clients admis à La Maison Painchaud ont été évalués soit en personne, lorsque la situation géographique le permettait, soit sur dossier, lorsque le contrevenant était incarcéré dans un établissement à l'extérieur de la ville de Québec. Le manque de motivation et de sérieux dans la démarche de réhabilitation est un facteur majeur de refus par La Maison Painchaud dans le cadre du processus d'admission. L'absence de remise en question, un niveau de risque nous paraissant trop élevé en communauté font également partie intégrante des motifs de refus. La sécurité de la population étant au cœur de nos préoccupations.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2016-2017

Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux ont été admis à La Maison Painchaud :

- Semi-liberté régulière;
- Semi-liberté de type projet communautaire;
- Libération conditionnelle totale;
- Libération d'office avec assignation à résidence;
- Libération d'office;
- Ordonnance de surveillance de longue durée.

Le graphique à droite permet de constater que la vaste majorité de notre clientèle bénéficie d'une semi-liberté régulière. Suivent les clients en semi-liberté de type projet communautaire, qui est une mesure beaucoup plus encadrante. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion de la semi-liberté de type projet communautaire. Cette mesure est, sans aucun doute, l'une des plus difficiles pour les hommes qui en bénéficient.

En raison de notre liste d'attente, nous n'avons pu accepter, en 2016-2017, de client en dépannage, puisque nous avons accordé la priorité à ceux qui avaient l'obligation légale de demeurer au sein de notre établissement.

En 2016-2017, la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux a été de 181 jours, comparativement à 139 jours l'année précédente. La durée moyenne des séjours compte donc 42 jours de plus qu'en 2015-2016, soit une hausse de 23 %.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

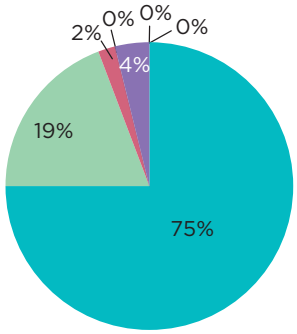

- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditonnelle totale
- Libération d'office
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Ordonnance surveillance de longue durée

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Des 150 demandes d'évaluation en vue d'une admission reçues, 39 % ont été acceptées et 61% ont été refusées. Ces données démontrent à quel point La Maison Painchaud est sélective quant à la clientèle qu'elle accepte d'encadrer.

DEMANDES D'ÉVALUATION – CLIENTÈLE FÉDÉRALE

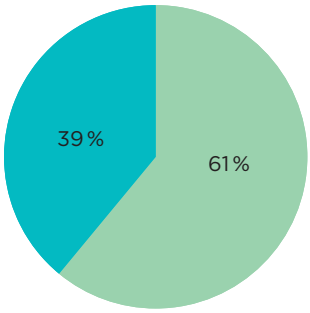

- Demandes acceptées
- Demandes refusées

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2017, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 46 % étaient toujours présents;
- 43 % avaient complété leur séjour transitoire;
- 9 % étaient suspendus;
- 2 % avaient été dirigés vers une autre ressource.

C'est donc dire que 89 % des résidents avaient complété leur séjour transitoire ou étaient toujours présents au 31 mars 2017. Fait intéressant à noter, il n'y a eu aucune liberté illégale en 2016-2017.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

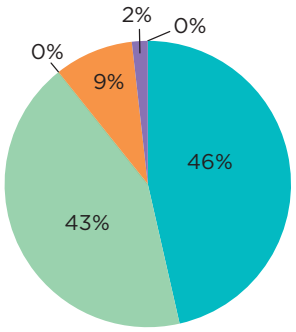

- Toujours présent
- Séjour complété
- Départ volontaire
- Suspension
- Transfert
- Liberté illégale

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2016-2017

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- Permission de sortir;
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle;
- Libération conditionnelle;
- Sursis;
- Probation.

En 2016-2017, 55 % des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 36 % bénéficiaient d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle. Suivaient les clients en probation, avec 5 %, et les clients en permission de sortir, qui représentaient 4 % de notre clientèle. L'octroi d'une permission de sortir aux fins de réinsertion sociale est une mesure accessible aux hommes qui purgent une courte peine (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention, et non de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

En 2016-2017, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 100 jours, alors qu'elle était de 114 jours l'année précédente. Cela s'explique par le fait que la clientèle demeure incarcérée plus longtemps.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

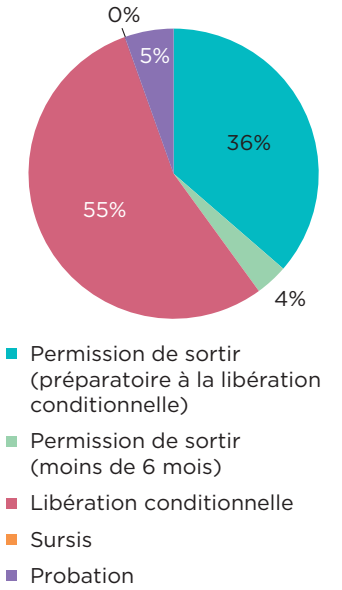

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE PROVINCIALE

Des 122 demandes d'évaluation en vue d'une admission reçues, 55 % ont été acceptées, 44 % ont été refusées et 1 % ont été annulées.

Ces données sont semblables à celles des années antérieures.

DEMANDES D'ÉVALUATION – CLIENTÈLE PROVINCIALE

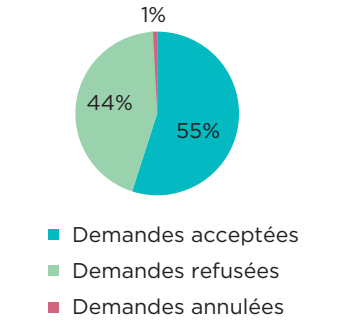

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2016-2017 :

- 20 % étaient toujours présents au 31 mars 2017;
- 54 % ont complété leur séjour;
- 22 % ont été suspendus;
- 4 % sont partis volontairement.

Le graphique permet de constater que 74 % des résidents provinciaux avaient complété leur séjour transitoire ou étaient toujours présents à La Maison Painchaud au 31 mars 2017. Par ailleurs, 22 % des clients ont été suspendus en 2016-2017, comparativement à 19 % en 2015-2016. Règle générale, les suspensions sont attribuables à l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

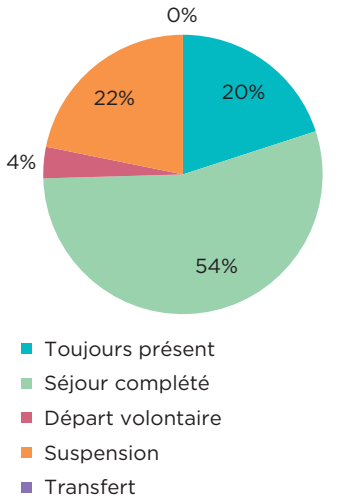

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection de la société tout en amenant la personne judiciarisée à adopter un comportement conforme aux lois, afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière.

Au cours de l'année 2016-2017, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance dans la communauté de 233 contrevenants. En cours d'année, en raison de la fermeture du CRC Expansion-Femmes, nous avons assuré le suivi de 32 contrevenantes supplémentaires, portant notre entente contractuelle à 265 clients suivis dans la communauté.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous trois statuts distincts :

- L'ordonnance d'emprisonnement avec sursis;
- La libération conditionnelle;
- L'ordonnance de probation.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert avec 82 %. La libération conditionnelle (12 %) et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis (6 %) sont des mesures beaucoup plus restrictives.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

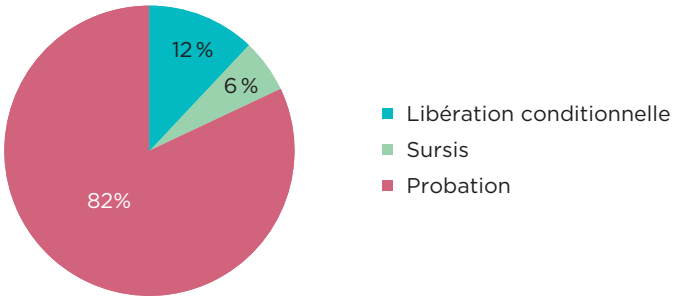

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les infractions contre la personne et contre la propriété représentent 45 %, soit près de la moitié, des délits commis par la clientèle suivie dans la communauté. Les autres infractions au Code criminel, telles que le non-respect des conditions de probation, les infractions relatives aux stupéfiants, de nature sexuelle et liées à la conduite d'un véhicule, constituent 55 % des infractions commises.

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

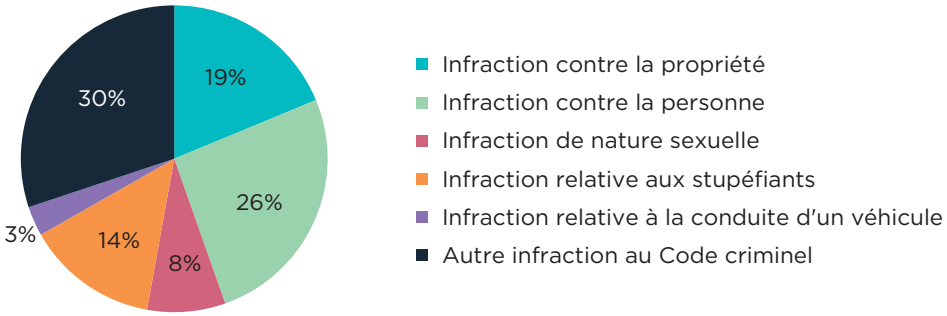

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Comme le montre le graphique ci-dessous, les problématiques que l'on rencontre le plus fréquemment chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie ainsi que la violence.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

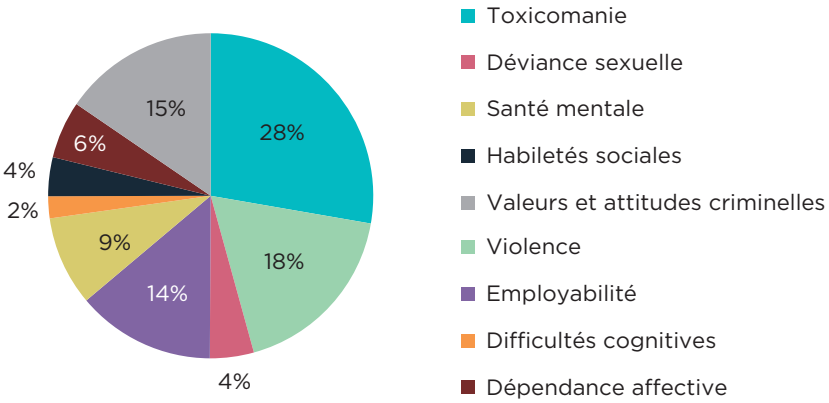

LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

En 2016-2017, les programmes Départ-VI, Cyprès, Prisme et Dilemme ont été offerts par nos intervenants. Quant à eux, les programmes Virage et Prémices ont été présentés à l'Établissement de détention de Québec. Le programme Compas, qui est obligatoire pour tous les résidents provinciaux admis à La Maison Painchaud, a continué de faire partie du processus d'intégration des clients provinciaux à l'hébergement. Voici le bilan pour chacun de ces programmes (sauf Compas et Virage) :

> ***Des 179 inscriptions que nous avons reçues, 20 % concernaient le programme Prémices, 21 % le programme Départ-VI, 18 % le programme Prisme, 20 % le programme Cyprès et 21 % le programme Dilemme. Le nombre d'inscriptions aux programmes a connu en 2016-2017 une augmentation de 15 %. Notons qu'à compter du 1er avril, La Maison Painchaud offrira un nouveau programme à l'Établissement de détention de Québec pour la clientèle présentant un problème d'impulsivité. Il s'agit de Nouveau Départ. De plus, un programme visant la gestion de la dépendance affective, appelé Emprise, verra également le jour en 2017 et sera offert à la clientèle à l'hébergement et au suivi en milieu ouvert.***

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PROGRAMME

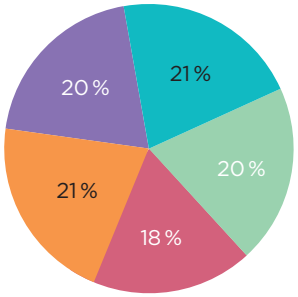

- Départ-VI
- Cyprès
- Prisme
- Dilemme
- Prémices

DÉPART-VI -
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

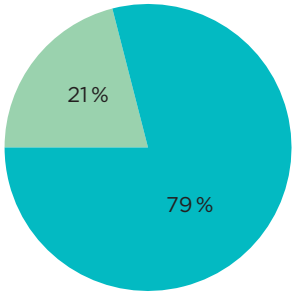

- Complété
- Non complété

PROGRAMME DÉPART-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses deux décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Il vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Le principal objectif du programme est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est donné à raison de quatre après-midi par semaine, pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait en moyenne cinq participants par groupe.

En 2016-2017, le programme Départ-VI a été offert à sept reprises, et 38 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 79 % ont complété le programme et 21% ne l'ont pas complété.

CYPRÈS -
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

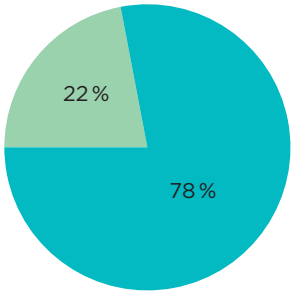

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME CYPRÈS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation d'intoxicants, par l'acquisition d'outils permettant à la personne d'avoir un meilleur contrôle de ses comportements. En mettant un frein à ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de quatre heures par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2016-2017, le programme Cyprès a été offert à cinq reprises, et 36 personnes y ont participé, soit une moyenne de 7 participants par cohorte. Parmi les participants, 78 % ont complété le programme, alors que 22 % ne l'ont pas complété, par exemple parce qu'ils ont dû en être retirés.

PRISME -
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

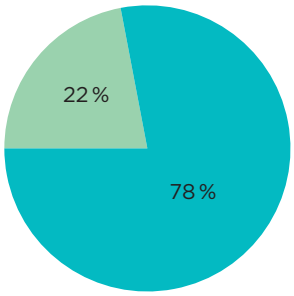

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME PRISME

Ce programme, d'une durée de 15 semaines, est donné à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne en ce qui a trait à leurs comportements sexuels déviants. Mentionnons que ce programme a vu le jour en 1997.

Le programme Prisme a été offert à trois reprises cette année, à un total de 32 participants, soit une moyenne de 11 participants par groupe. Parmi ceux-ci, 78 % ont complété la formation, alors que 22 % ne l'ont pas complétée. Cela s'explique par des suspensions préventives ou l'intégration à un programme d'une intensité supérieure.

LE PROGRAMME DILEMME

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes qui sont souvent observables dans les valeurs et attitudes des contrevenants. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2016-2017, le programme Dilemme a été offert à cinq reprises et 37 personnes qui y ont participé, soit une augmentation de près de 50 %. Cette année, il y avait en moyenne sept participants par groupe.

Bien que Dilemme traite des attitudes et valeurs criminelles et s'adresse à une clientèle éprouvant davantage de difficultés de cet ordre, 81% d'entre eux l'ont complété et seulement 19 % ne l'ont pas terminé. Ce programme connaît donc une belle croissance.

DILEMME-
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

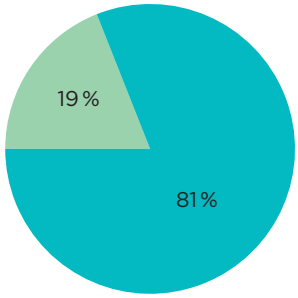

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME PRÉMICES

Le programme Prémices a, lui aussi, été mis sur pied en 2013. Il vise à permettre aux détenus provinciaux d'amorcer une démarche thérapeutique liée à leur problématique de délinquance sexuelle, mais cela, à l'intérieur des murs de la prison. En effet, nous observions, depuis un certain temps, que les personnes aux prises avec ce type de problématique pouvaient difficilement évoluer sur le plan de la conscientisation et de la responsabilisation, puisqu'aucun programme correctionnel ne leur permettait de parler ouvertement de leur délinquance.

D'une durée de quatre semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 14 heures par cohorte.

En 2016-2017, le programme Prémices a été offert à cinq reprises, et 36 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 97 % ont complété la formation, alors que 3 % ne l'ont pas complétée.

Les programmes Prémices offert à une clientèle présentant une problématique de délinquance sexuelle, est celui dont le taux d'achèvement est le plus élevé. Cela s'explique par le fait que cette clientèle est généralement très conformiste.

PRÉMICES-
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

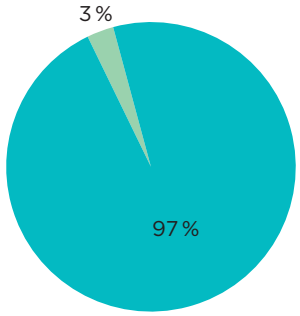

- Complété
- Non complété

PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE INSCRITES AUX PROGRAMMES

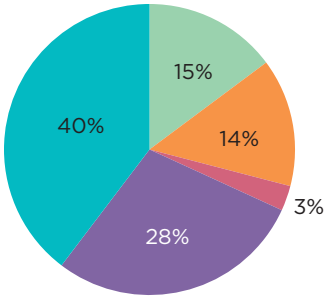

- La Maison Painchaud
- Suivis dans la communauté
- Clients fédéraux
- Autre
- EDQ

PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes :

- 40 % étaient incarcérés à l'Établissement de détention de Québec (EDQ);
- 28 % étaient dirigés vers les programmes par une autre ressource;
- 15 % provenaient de La Maison Painchaud;
- 14 % étaient suivis dans la communauté;
- 3 % étaient des clients fédéraux de La Maison Painchaud.

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation
- La faible capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe
- La consommation d'intoxicants
- Le manque d'assiduité
- Le non-respect de conditions qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération
- Le manque de reconnaissance de sa problématique par la personne

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉ

Fidèle à ses habitudes et convaincue que de saines activités de loisirs contribuent à un mode de vie équilibré, La Maison Painchaud a offert, en 2016-2017, une gamme d'activités des plus diversifiées. Comme chaque année, ces activités ont été évaluées, ainsi que la satisfaction des résidents qui y ont participé. Ce processus d'évaluation vise à bien répondre aux besoins variés de notre clientèle. Il s'agit d'activités offertes sur une base volontaire.

Les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques, ont établi un calendrier mensuel d'activités comprenant les suivantes :

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Au cours de l'année 2016-2017, nous avons organisé un tournoi d'échecs en plus de la traditionnelle soirée de Noël. Cette soirée a eu lieu au restaurant Le Piolet, une entreprise d'insertion, et a permis de souligner Noël avec les résidents dans un cadre festif et agréable. Nous avons mangé un savoureux repas, qui a été suivi d'activités et de surprises telles qu'un spectacle de magie présenté par les magiciens Billy et Manu, qui ont mis de la vie dans la soirée.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Sur le plan sportif, plusieurs parties de kinball ont été organisées. Cette activité a fait bouger les résidents, en plus de leur faire découvrir un nouveau sport.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En ce qui concerne les activités culturelles, nous avons offert des soirées au cinéma ainsi qu'une sortie au festival d'hiver ComediHa!, où nous avons pu assister à des spectacles d'humour tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

Notre personnel a également offert des ateliers visant à développer la créativité de nos résidents, notamment : une activité de poterie, une activité d'origami, un concours de décoration de citrouilles, une activité de gravure sur miroir, la création de savon pour la fête des Mères, la préparation de semis, un atelier de jardinage, la confection de cartes de Noël, ainsi que la décoration du traditionnel sapin de Noël et du CRC lui-même.

CUISINE COMMUNAUTAIRE

Quelques activités de cuisine communautaire ont eu lieu à la cuisine et dans la cour extérieure de La Maison Painchaud. Il y a eu entre autres un souper BBQ, une cabane à sucre, la préparation de barres tendres santé, la confection de beignes ainsi qu'une activité dont le but était d'apprendre à cuisiner des plats sains et à faire de nouvelles recettes.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Cette année encore, des activités de zoothérapie ont eu lieu à La Maison Painchaud. Dans ce cadre, les aspects suivants ont été travaillés : les frontières, l'estime de soi, la confiance en soi, la coopération, les habiletés sociales, la gestion de la colère et l'affirmation de soi.

Voici les autres activités éducatives qui ont été offertes au cours de la dernière année : l'activité « Budgéter et économiser », la conférence sur les divergences entre les hommes et les femmes, la conférence « Achat, crédit, endettement et solutions », une conférence sur la prévention de la toxicomanie, une conférence sur la fragilité masculine et un atelier portant sur les jeux de hasard.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS :

→ *«TRÈS SATISFAIT.»*

→ *« J'AI APPRIS DES CHOSES QUE JE NE SAVAIS PAS. »*

→ *« AUCUNE AMÉLIORATION À FAIRE, C'EST TOUT SIMPLEMENT PARFAIT. »*

→ *« SUPER ACTIVITÉ. »*

→ *« CETTE PRÉSENTATION A DÉPASSÉ MES ATTENTES. »*

→ *« C'EST BON POUR FAIRE DE L'EXERCICE, UNE BONNE SORTIE. »*

→ *« J'AI TRÈS APPRÉCIÉ LA SOIRÉE, MERCI POUR TOUT. »*

→ *« JE LE RECOMMANDE À D'AUTRES PERSONNES, C'ÉTAIT TRÈS INSTRUCTIF ! »*

→ *« MERCI POUR LE TOURNOI, C'ÉTAIT GÉNIAL. »*

→ *« UN GROS MERCI POUR LE BBQ, C'ÉTAIT TRÈS BON. »*

→ *« VRAIMENT AMUSANT ! »*

DES FORMATIONS SUR MESURE

EN 2016-2017, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS COLLOQUES ET FORMATIONS :

→ DU 12 FÉVRIER AU 10 DÉCEMBRE 2016 COMPLEXITÉ, CONSCIENCE ET GESTION

Participante : *Christine Lamarche*

Ce programme s'adressait aux gestionnaires désirant apprendre à voir, à penser et à faire autrement, dans le but d'exercer un leadership empreint d'agilité, de sérénité et de discernement.

→ LES 22 ET 29 AVRIL 2016 – FORMATION RCR

Participants : *Valérie Noël et Alain Tremblay*

Cette formation visait le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ LES 30, 31 MAI ET 1ER JUIN 2016 – COLLOQUE DU RIMAS

Participantes : *Sophie Gagnon-Grégoire, Marie Jade Loiselle, Alexandra Mercier et Maude Paré-Cardinal*

Cette rencontre annuelle des membres a permis d'améliorer la compréhension du phénomène de l'agression sexuelle et de tendre ainsi vers de meilleures pratiques.

→ LE 2 JUIN 2016 – MÉTHODE DE RÉVISION ET DE CORRECTION DE TEXTES

Participantes : *Marie-Christine Girard et Marie-Pier Letarte Careau*

Cette formation visait à faire acquérir, par la pratique, une méthode de révision et de correction applicable à tout type de texte administratif rédigé en français.

→ LES 2 ET 8 JUIN 2016 – OMÉGA

Participant : *Olivier Audy-Lizotte*

Cette formation s'adressait aux professionnels qui doivent réagir verbalement ou physiquement afin de se protéger devant une situation d'agressivité.

→ DU 15 AU 18 JUIN 2016 – CONGRÈS DE L'ACP

Participante : *Annie Leclerc*

Cette conférence annuelle s'adressait aux personnes désirant parfaire leurs connaissances en matière de paie, partager des idées et effectuer du réseautage.

→ DU 16 AU 18 AOÛT 2016 – ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Participantes : *Christine Lamarche et Annie Leclerc*

Cette formation visait à favoriser une saine gestion des différentes activités et des différents services d'une entreprise.

→ LES 19 ET 26 AOÛT 2016, ET LES 17 ET 31 MARS 2017 – RÉDACTION DE RAPPORTS PRÉSENTENCIELS

Participants : *Stéphanie Bergeron, Ann-Julie Bonneau, Jennifer Cantin, Kelly D'Amours, Shanna Dubé, Marie-Pier Fournier, Gabriel Lagadec-Gaulin, Claudya Vachon, Roxanne Vaes et Vanessa Vermette*

Cette formation abordait en détail des questions liées à la rédaction argumentative, qui est au cœur des rapports présentenciels : la structuration d'un rapport présentenciel, l'amélioration des phrases et la simplification du texte.

→ LES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2016 – CONGRÈS ANNUEL DES CRHA

Participante : *Christine Lamarche*

Ce rendez-vous annuel permettait aux participants de demeurer à la fine pointe, d'enrichir leurs compétences et de les mettre à jour. La formation continue fait partie des exigences de l'ordre des CRHA pour maintenir le titre profesionnel.

→ LE 22 SEPTEMBRE 2016 – ACOMBA SUR EXCEL

Participante : *Annie Leclerc*

Les participants à cette formation sur mesure apprenaient à personnaliser leurs rapports financiers en tirant l'information du logiciel Acomba.

→ LES 17 OCTOBRE ET 14 NOVEMBRE 2016 – PACIFICATION DES ÉTATS DE CRISE

Participantes : *Stéphanie Bergeron, Ann-Julie Bonneau, Jennifer Cantin et Kelly D'Amours*

Cette formation ciblait les intervenants qui ont à gérer des états de crise épisodiques de leurs clients et qui désirent agir en toute sécurité pour eux-mêmes et les autres.

→ LE 13 DÉCEMBRE 2016 – TENUE DE DOSSIERS

Participantes: *Lydia Bhérer, Ann-Julie Bonneau , Sophie Gagnon-Grégoire, Josée Laflamme, Valérie Noël, Maude Paré-Cardinal et Roxanne Vaes,*

Cette formation visait à aider l'intervenant à mieux comprendre les rôles et les enjeux de la rédaction d'un dossier et à mieux s'outiller pour s'acquitter de façon optimale de cette responsabilité en ciblant les informations pertinentes à inscrire au dossier dans l'intérêt du client et de l'intervenant lui-même.

→ LE 15 FÉVRIER 2017 – LE COURAGE D'ÊTRE SOI

Participante: *Christine Lamarche*

Cette conférence portant sur la résilience visait à fournir des outils efficaces pour établir et maintenir des relations interpersonnelles stimulantes et valorisantes.

→ LE 22 MARS 2017 – CORRECTION DES ERREURS DE PAIE

Participante: *Annie Leclerc*

Ce webinaire d'information avait pour but d'aider le personnel ainsi que l'organisation à mettre en place les meilleures pratiques de paie afin de gérer diverses situations courantes.

→ LE 25 MARS 2017 – PLEINE CONSCIENCE

Participante: *Marie-Christine Girard*

Cette formation portait sur la réduction du stress par la pleine conscience.

LA MAISON PAINCHAUD : UN LIEU DE STAGE STIMULANT

En 2016-2017, La Maison Painchaud a eu l'occasion de contribuer à l'apprentissage des étudiants de divers domaines d'études en leur offrant un milieu de stage formateur. Voici quelques étudiants ayant partagé notre quotidien et contribué à notre mission : Gabriel Lagadec-Gaulin, Dominic Charrette, Jessica Julien et Yuly Paulinn Rivera Cedeno.

DES TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

LE 13 MAI 2016, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Je suis résident ici à La Maison Painchaud depuis le 13 mai 2016. Pour vous décrire mon séjour depuis mon arrivée jusqu'à aujourd'hui, il me faudrait plusieurs pages, mais je vais vous donner un bref résumé. À ma première journée ici, j'étais confus, inquiet et méfiant, car j'étais dans l'inconnu et avec toutes les consignes que je n'étais pas habitué d'avoir dans ma vie, comme par exemple : les rapports téléphoniques, les rapports aux déplacements, les rencontres, être obligé de demander ma médication, et devoir me dévoiler, me confier à des personnes que je ne connaissais pas, et en plus dans une ville que je ne connaissais pas. Il a fallu que j'explore, que je découvre alors que je vivais des angoisses, de la panique et de la peur (de ne pas arriver en temps, de ne pas trouver un téléphone pour appeler et de ne pas connaître tous les endroits où aller). C'était paniquant! Entendre chaque histoire bien différente de certains résidents qui venaient parfois amplifier mes pensées… J'ai dû faire le choix de parler seulement avec ceux qui étaient plus positifs. Pour moi, c'est quand j'ai accepté certaines choses que mon optique, ma vision de l'avenir a commencé à changer. Presque tout devenait positif pour moi, et j'ai cru au service et à l'aide que j'avais à proximité. J'ai accepté de les prendre pour moi et pour moi seul. À travers tout cela, j'ai quand même vécu l'enfer, surtout quand j'ai été « remonté », comme on dit dans le langage d'ici (autrement dit, quand je suis retourné en détention). Cette période est ancrée dans mon subconscient pour le restant de mes jours. Je ne souhaite pas cela à mon pire ennemi. Ouf, ouf! Je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, revivre ça !

Quand mon optique et ma vision des choses ont changé, j'ai vu le privilège qui se présentait à moi. Dans les rencontres, j'allais chercher le positif. Je travaillais plus sur moi-même et sur mon plan d'action, ce qui incluait m'auto-observer, mettre en pratique les outils, persévérer, ne pas lâcher et faire confiance. Aller de l'avant, pas à pas, pour moi, c'est la clé de chaque réussite et c'est un travail quotidien.

Quand on regarde le positif de la maison de transition, on réalise qu'on mange bien, de bons repas chauds, on dort dans des lits confortables, il y a une bonne hygiène et on bénéficie de belles activités de groupe. Tout cela est beau, mais le plus beau pour moi, c'est que j'ai appris avec toute l'aide et les rencontres de chaque semaine (avec mon intervenante), même si elles ont été parfois très pénibles et difficiles, à mieux me connaître, à être authentique et à me placer à la place de l'autre, à avoir de l'empathie et des bons outils pour continuer le travail amorcé pour mon avenir, et surtout pour ne jamais plus revenir à la case départ et pour être un citoyen encore meilleur. Permettez-moi de vous dire, ou plutôt de vous écrire, que j'ai eu des moments très durs et très difficiles ici. Moi, quand j'ai commencé à travailler mon intérieur, j'ai pleuré, j'ai vécu des émotions atroces de honte et de tristesse, des angoisses, des peurs, mais cela m'a permis de voir plus de lumière au bout du tunnel.

La Maison Painchaud, oui, c'est une transition;

La Maison Painchaud, oui, c'est parfois difficile;

La Maison Painchaud, oui, ça marche, si vraiment tu acceptes l'aide!

Pour terminer, car je pourrais écrire beaucoup plus, mais le temps me manque, voici des phrases spirituelles que j'aime beaucoup et que je veux vous partager :

L'échec n'est pas fatal. Dieu restaure avec amour ceux ou celles qui se tournent vers lui et les entoure de personnes pour les aider! Pour moi, c'est peut-être vous tous (j'y crois)!

MERCI ! »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 15 AOÛT 2015, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ RÉGULIÈRE A ÉTÉ ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« Painchaud… 29 décembre 2015.

Je débarque après plusieurs années d'incarcération. J'avais une idée de ce que serait ma vie en maison de transition. Très vite, je me suis rendu compte que je me trompais. Les premiers jours ont été un choc. J'avais des attentes peut-être un peu trop grandes et une vision non conforme d'une semi-liberté. Par contre, j'étais en communauté et je me devais de me conformer à cette nouvelle réalité. Mon intervenante, Valérie, pas nécessairement facile d'approche (c'était ma perception), m'a mis à l'aise et bien qu'étant une personne qui sait ce qu'elle veut et qui demande pour l'obtenir, j'ai parfois frappé un mur, si je puis dire ainsi.

Au fil des jours, j'ai appris à connaître les divers intervenants de La Maison Painchaud et j'ai développé une agréable relation avec l'équipe. Parfois, même souvent, j'ai été désappointé, pas vraiment à cause de la résidence, mais parce que je manquais d'une certaine ouverture ou, comme dirait une personne que je ne nommerai pas, à cause de ma rigidité. Je dis cela en riant aujourd'hui, car elle n'avait pas tort.

Bien que je parle d'aspects négatifs dans les lignes précédentes, il y a beaucoup plus de positif et de rire à Painchaud. Les intervenants nous motivent et nous poussent dans ce que nous devons travailler sur nous-mêmes. Les différences sont encouragées et même souhaitées. En ce qui me concerne, l'arrivée fut un peu pénible, mais combien enrichissante sur le plan personnel!

Merci à Valérie, Josée, Sophie, Christine. Un merci également à Olivier et Guillaume, qui ne sont plus parmi nous à Painchaud.

Merci à toute l'équipe pour votre soutien. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 15 SEPTEMBRE 2016, UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE A ÉTÉ ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« La Maison Painchaud ne s'est pas présentée comme l'inéluctable destin qui griffe sa réprobation à mon égard. L'organisme fut ouvert à s'investir avec moi dans un partenariat, tant au plan de ma problématique qui justifie ma présence en ce lieu, qu'à celui de la réclamation de mon autonomie pour obtenir des résultats probants qui sont toujours, aujourd'hui, en mouvance, afin d'optimiser mes champs de compétence sociaux, personnels et professionnels.

Impossible ici de passer sous silence le rôle prédominant que joue mon intervenante dans cette avenue concrète. Je ne pourrai jamais remercier assez Josée pour tout ce qu'elle a fait pour moi. Force m'est de constater qu'effectivement, et selon ses dires, je suis le premier responsable du changement de ma conscientisation à me redéfinir. Sans l'appui de Josée, la cible serait, sans contredit, on ne peut plus laborieuse à atteindre. C'est donc en amont qu'elle est un pilier dans le processus opératoire de mon facteur de reconstruction. Son écoute et son regard sur l'ensemble de ce qui peut me décrire le mieux se fait sous le joug du respect qui n'est pas, nul besoin de le préciser, à sens unique.

Jennifer, Valérie, Ann-Julie, Marie Jade, Sophie, Roxanne, Maude, Claudya, Christine partagent également, le temps d'une aide précieuse, d'une interrogation qui m'habite ou d'un bonjour (ce qui pour moi n'est jamais un geste banal), mon quotidien ici. À toutes ces personnes, je suis redevable, car elles m'acceptent tel que je suis. Je suis aussi redevable à toute la direction et à tous ceux et celles qui font partie de mon processus de réhabilitation. Ah! J'oubliais, chapeau bien bas à Michelle et Pierre, les cuisiniers, qui m'aident plus qu'ils peuvent le penser.

Et pour la conclusion, un petit mot de cinq petites lettres : MERCI ! »

Anonyme, *résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 22 FÉVRIER 2017, UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE A ÉTÉ ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« Ce qui m'a le plus surpris à mon arrivée à Painchaud n'est pas le fait que je me retrouvais enfin libre, ni le fait que je pouvais maintenant penser par moi-même. Ce qui m'a le plus déstabilisé a été le silence et une impression de sécurité. En prison, ces deux facteurs n'ont pas lieu d'être. Il m'a fallu quelques jours pour m'adapter, car passer d'un environnement hostile à un univers totalement différent prend du temps, et c'est ce pour quoi les maisons de transition comme Painchaud existent (à mon point de vue).

Il y a maintenant deux mois que j'habite dans cette maison et je constate une multitude de changements sur mon comportement, car pour quelqu'un qui veut s'en sortir et rebâtir sa vie, il faut beaucoup de volonté et quelquefois, ce n'est pas suffisant. Avec l'aide des intervenants et des intervenantes, cette tâche devient beaucoup plus simple.

J'ai suivi un programme qui m'a aidé à gérer mes problèmes comportementaux, et ce qui est bien dans ce genre de thérapie, c'est que ce n'est jamais terminé. Une fois la source du problème trouvée, on a toute notre vie pour y travailler. Et à Painchaud, des programmes, il y en a pour tous les cas et sinon, on peut en suivre à l'extérieur.

Enfin, pour pouvoir réussir à Painchaud, il y a quelques « règles non écrites », comme avoir la volonté de s'en sortir, être honnête envers soi-même et les autres et surtout parler aux intervenants et aux intervenantes, car chacune de ces personnes voit les choses différemment, ce qui donne plusieurs solutions à un même problème. Le simple fait de se sentir écouté règle la moitié du problème. »

Anonyme, *résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE CŒUR !

Au terme de l'année 2016-2017, notre équipe compte 25 employés à plein temps :

- L'équipe de gestion : 3 membres;
- L'équipe de l'hébergement : 6 membres;
- L'équipe des programmes : 4 membres;
- L'équipe du suivi en milieu ouvert : 6 membres;
- L'équipe de l'intervention communautaire : 2 membres;
- L'équipe du service alimentaire : 2 cuisiniers;
- L'équipe responsable de la maintenance et de l'entretien : 2 employés.

Multidisciplinaire, notre équipe de travail est composée d'éducateurs spécialisés, de criminologues, de conseillers d'orientation, de travailleurs sociaux et de psychoéducateurs.

La Maison Painchaud a également la chance et le privilège d'avoir des bénévoles qui participent à la vie de son établissement.

NOTRE PERSONNEL

À L'ADMINISTRATION

Christine Lamarche, *directrice générale*

Sophie Charrois, *directrice clinique*

Annie Leclerc, *coordonnatrice des finances et de l'administration*

À L'HÉBERGEMENT

Claudya Vachon, *chef d'équipe*

INTERVENANTS À L'HÉBERGEMENT

Ann-Julie Bonneau

Sophie Gagnon-Grégoire

Valérie Noël

Vanessa Vermette

AU SUIVI EN MILIEU OUVERT (SMO)

Marie Jade Loiselle, chef d'équipe

INTERVENANTES À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT (SMO)

Mélisa Bergeron

Marie-Pier Fournier

Alexandra Mercier

Émilie Pelletier

AUX PROGRAMMES

Marie-Christine Girard, chef d'équipe

INTERVENANTS AUX PROGRAMMES

Jennifer Cantin

Lina Cloutier

Gabriel Lagadec-Gaulin

Maude Paré-Cardinal

INTERVENANTES COMMUNAUTAIRES

Noémie Fontaine-Samson

Josée Laflamme

Roxanne Vaes

Tanya Tremblay

CUISINIERS

Pierre Dallaire

Michelle Poitras

AGENTS DE SÉCURITÉ

Vincent Allard

Sébastien Brinck-Martel

Guy Germain

Antoine Ouellet

EMPLOYÉ D'ENTRETIEN

Clayton Grenier

Richard Doucet

Note : Cette liste fait état du personnel en fonction au 31 mars 2017.

ORGANIGRAMME

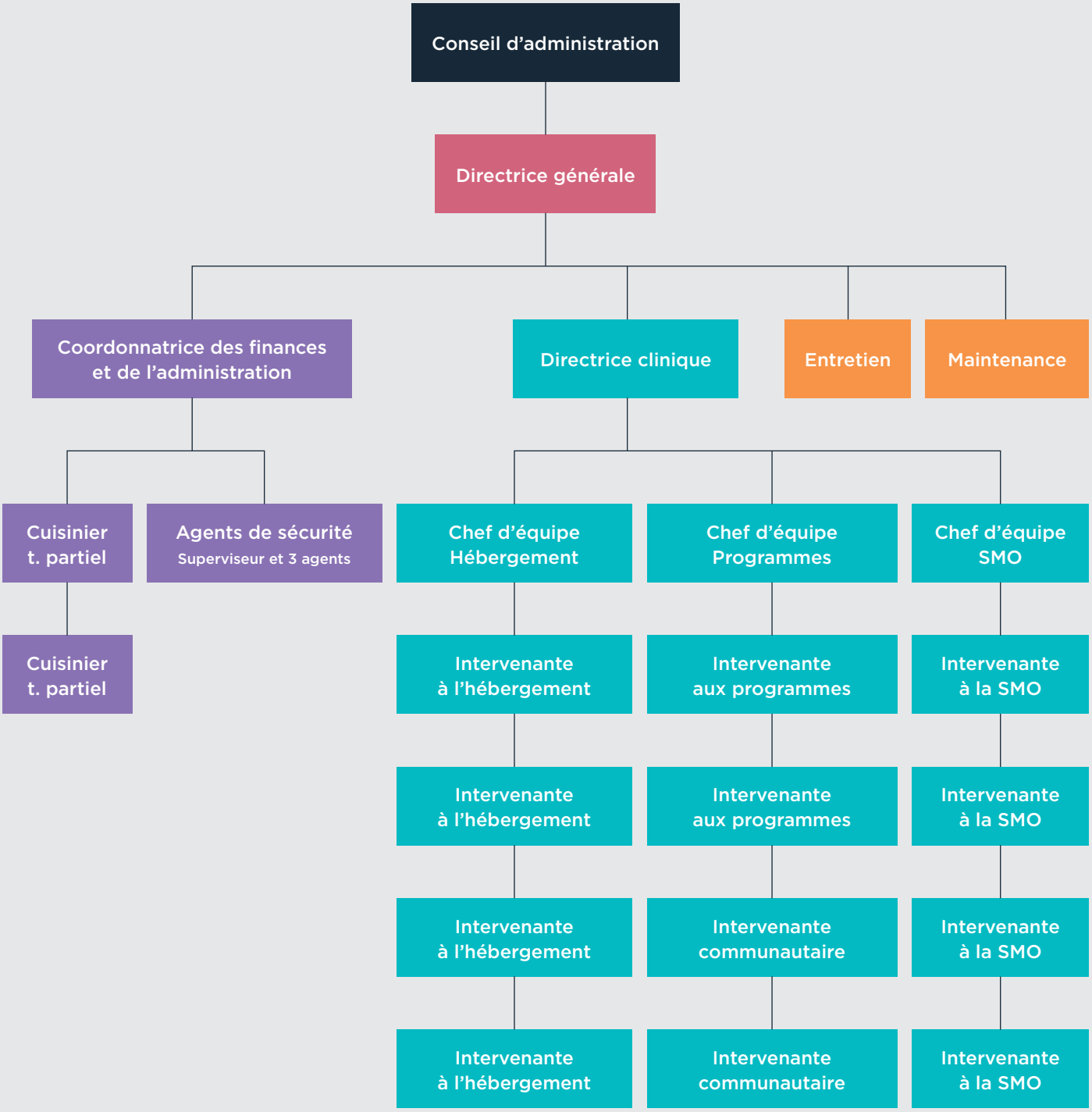

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés !

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration composé de sept membres qui se réunissent au minimum six fois par année. Le rôle du conseil est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Il est composé de citoyens vivement engagés dans leur collectivité et préoccupés par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

PRÉSIDENT

Marc Tremblay

VICE-PRÉSIDENTE

Solange Bastille

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Michel Laferrière

ADMINISTRATEURS

Lyne Bluteau

Claudette Girard

Marianne Eppler

Kevin Duguay

Note : Cette liste fait état des membres du conseil d'administration en fonction au 31 mars 2017.

T 418 661-0203 F 418 661-7443
1415, avenue Saint-Pascal, Québec (QC) G1J 4R1
maisonpainchaud.org

RÉINSERTION SOCIALE
HÉBERGEMENT
SUIVI EN MILIEU OUVERT
PROGRAMMES ET ATELIERS